



RAPPORT DE GESTION Budget Primitif 2022

(Projet soumis à l'Assemblée Générale du 28 octobre 2021)

SOMMAIRE

INTRODUCTION	2
Partie I : ANALYSE DES DONNEES CCI.....	4
1 - Résultats de la CCI en k€	4
2 - Soldes intermédiaires de gestion de la CCI	7
3 - Analyse des ressources et des dépenses.....	7
4 - Fonds de roulement en k€	10
5 - Investissements.....	10
Partie II : NORME 4.9 – CUBE	11
Mission A : Appui aux entreprises	12
A01 - Formalités / CFE	16
A02 - Création transmission reprise	16
A03 - Développement international	19
A04 - Innovation numérique.....	20
A05 - Développement durable/environnement.....	22
A06 - Développement des réseaux et filières pour les entreprises.....	24
A07 - Développement commercial, financement.....	26
A08 - Information économique.....	28
AE0 - Pilotage et support opérationnel de la mission Appui aux entreprises.....	31
Mission B : Formation/Emploi	37
B01 - Apprentissage	37
B02 - Formation initiale hors apprentissage.....	39
B03 - Formation continue	40
Mission C : Appui aux territoires/Gestion d'équipements	42
C01 - Développement et aménagement du territoire	43
C10 - Autres infrastructures.....	46
Mission D : Représentation des entreprises auprès des pouvoirs publics.....	47
D01 - Mission consultative territoriale	48
Mission E : Fonctions supports et institutionnelles.....	50
Allocation des ressources fiscales en fonction des missions clients de la CCI	52
TFC affectée après répartition des services supports.....	53

ORGANIGRAMME CCI 53

LE BUREAU

Le Bureau est l'organe exécutif de l'assemblée consulaire.

À ce titre, son président et ses membres représentent la CCIT-53, mettent en œuvre les orientations décidées par les élus et valident les résultats des actions engagées.

Président



Patrice DENIAU
SERVICES ET PROPRETE IND DENIAU - Changé
02 43 49 50 23
cci53-president@mayenne.cci.fr

Vice-Président Commerce



Eric FOUASSIER
GROUPE MIRWALT - Deux Evailles
02 43 68 66 62
e.fouassier@wanadoo.fr

Vice-Président Industrie



Eric HUNAUT
FARAL - Laval/CHAPLAIN - Evron
02 43 59 29 59
eric@faral.fr

Trésorier



Jean-Michel MOTRIEUX
SC FINANCIERE MOTRIEUX - Changé
06 18 72 62 25
jmmotrieux53@gmail.com

Trésorier-adjoint



Jérôme DENIAU
SARL SERVICE 53 - Laval
02 43 59 70 00
jdeniau@assurance53.com

Secrétaire



Marie-Christine CHAUMONT
Bet Chaumont Yves - Laval
02 43 68 27 82
mc.chaumont@bet-chaumont.fr

Secrétaire-adjointe



Béatrice ORLIAGUET
HOTELS&CO - Laval
02 43 53 09 68
borliaguet@orange.fr

Assesseur



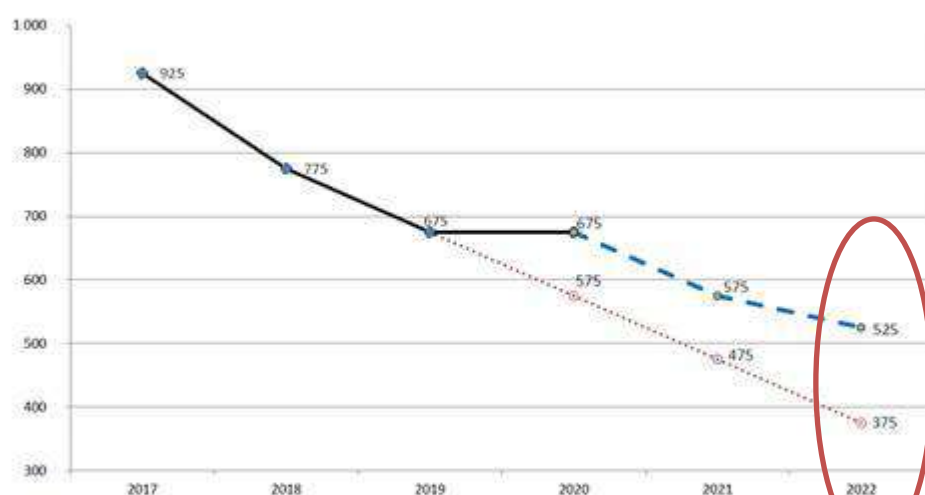
Christophe TERRIEN
ADECCO FRANCE - Changé
02 43 98 78 91
christophe.terrien@adecco.fr

INTRODUCTION

Dans le prolongement du Contrat d'objectifs et de performance signé en avril 2019, l'Etat et le réseau des Chambres de commerce et d'industrie (CCI) ont redéfini en 2020 leurs engagements réciproques et passé un accord sur la trajectoire financière du réseau jusqu'en 2022 et sur ses contreparties en matière d'accompagnement des entreprises.

Au titre de 2022, la baisse du plafond de ressources affectées sera limitée à 50 M€ (après 100 M€ en 2021). Au terme de la période de réforme engagée par l'État, sur ce mandat, **le réseau des CCI aura ainsi consenti un effort global de 400 M€**. L'impact pour la CCI de la Mayenne est de -147 K€ sur l'exercice considéré et de - 1214 K€ sur la période du mandat (2017-2022)

Evolution des plafonds de TCCI entre 2017 et 2020 et prévisions pour 2021 et 2022 (en M€)



- Plafonds de TCCI
- Trajectoire 2019-2022 (-400 M€) envisagée en juillet 2018 par Bruno Le Maire
- - - Trajectoire prévue par le PLF 2021

Le Budget Primitif 2022 établi en fin de mandat, dans la poursuite des orientations stratégiques de ces dernières années, sera actualisé par les élus issus du scrutin du 9 novembre 2021. En effet, une nouvelle feuille de route pour le mandat 2021/2026 sera écrite dans le courant du 1^{er} semestre 2022 et se traduira par un budget rectificatif au plus tard à l'automne 2022.

En toutes hypothèses, le cadre contractuel défini avec l'Etat et les principaux partenaires de la CCI sera bien évidemment tenu. Les équipes demeurent pleinement mobilisées sur ces objectifs en particulier ceux liés au plan #FranceRelance qui engage le réseau dans son ensemble.

L'année 2022 sera marquée également par une accélération des programmes d'investissements de la CCI sur ces différents sites avec une forte restructuration de ses actifs immobiliers. Le plan pluriannuel d'investissement a été adopté en juin 2021 et doit se poursuivre jusqu'en 2025. Des cessions d'actifs sont programmées pour répondre à ces enjeux.

Une partie significative de ces investissements est fléchée pour accompagner la poursuite du développement de la formation et le renouvellement des offres sur le territoire. Ces derniers sont nécessaires pour faire face à la croissance des effectifs enregistrée depuis 3 années mais aussi à la forte concurrence qui existe depuis la réforme de la formation professionnelle. Les partenariats sont également fortement développés. Le regroupement de l'ensemble de l'offre de formation de la CCI sur la zone technopolitaine et universitaire de Laval est prévue courant 2025.

Le début de l'année 2022 sera également mis à profit pour confirmer les orientations autour du regroupement des acteurs économiques dans un bâtiment totem au sein d'une maison de l'économie. Cette orientation est un axe fort exprimé par la Présidente nouvellement réélue au Conseil Régional des Pays de la Loire. Il conviendra de trouver le modèle économique et juridique adapté au portage de cette opération ambitieuse pour le territoire.



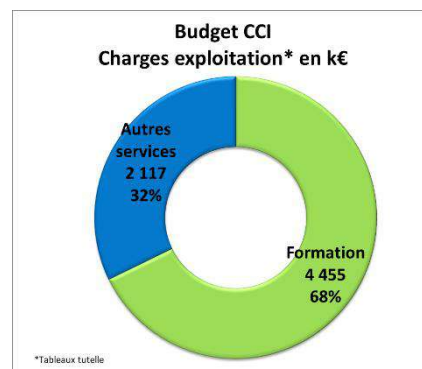
Par ailleurs, le renouvellement de la Labélisation LUCIE (norme ISO 26 000) est prévu en janvier 2022 pour affirmer l'engagement résolu de la CCI dans sa démarche en matière de responsabilité sociale des entreprises/organisations.



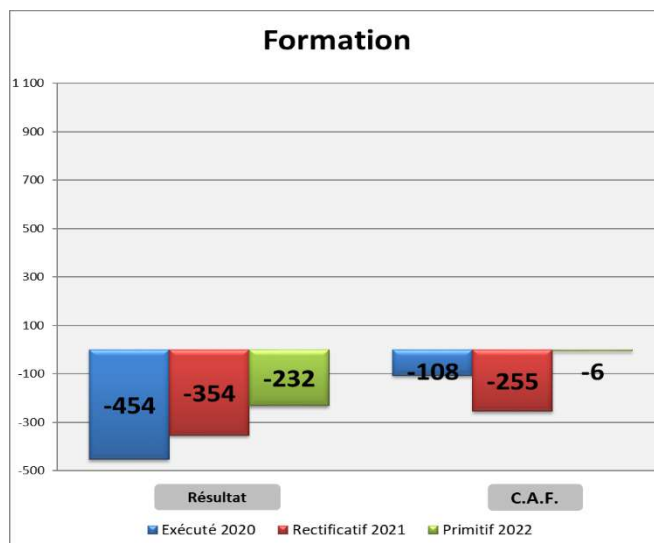
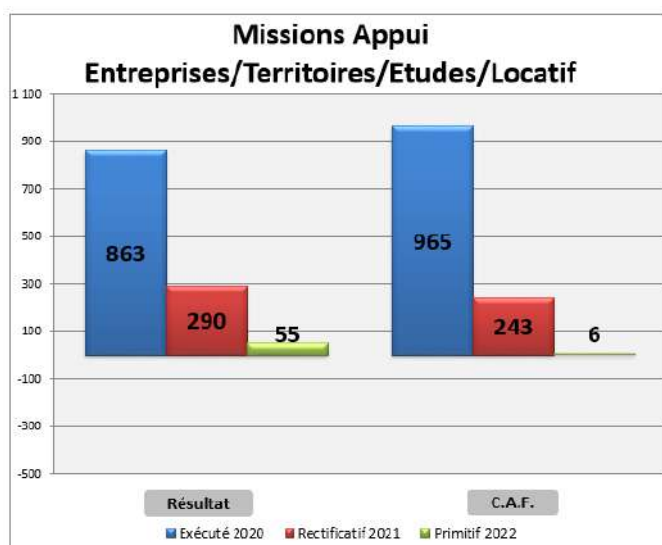
Partie I : ANALYSE DES DONNEES CCI

1 – RESULTATS DE LA CCI

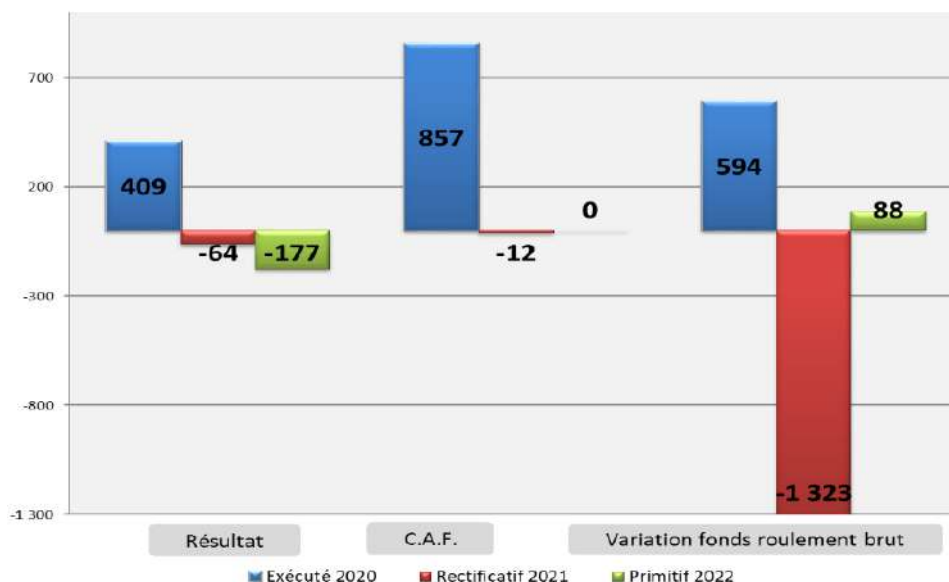
La CCI articule son activité autour de deux domaines d'activités stratégiques :



Les missions régaliennes et d'appui d'un côté et la formation professionnelle de l'autre. Ces deux missions sont très complémentaires et contribuent plus que jamais à la performance globale des entreprises dans une logique de parcours.



CCI 53 en k€



SERVICES D'APPUI AUX ENTREPRISES ET TERRITOIRES

- Missions d'Appui aux entreprises, aux territoires, études :**

Nous avons budgété une reprise totale d'activité pour 2022, avec + 6 % de prestation/Rectifié 2021. Finalisation du projet lancé, la plateforme « Ma Ville Mon Shopping » sera portée sur une année pleine ainsi que ces cofinancements.

Missions d'appui aux entreprises et Territoire Primitif 2022 en k€							
	Executé 2020	Rectificatif 2021	Primitif 2022	Ecart P22 / R21		Ecart P22 / E20	
				Valeur	%	Valeur	%
Ressources d'exploitation	343	588	506	-82	-14%	163	47%
Charges d'exploitation	1 378	1 760	1 696	-64	-4%	318	23%
Résultat d'exploitation	-1 142	-1 213	-1 218	-5	0%	-76	-7%
Résultat avant affectation de TFC	-1 142	-1 213	-1 218	-5	0%	-76	-7%

FORMATION

Dès la rentrée 2021/2022, nous implantons de IIA sur les sites de St Nazaire et Saumur en partenariat avec d'autres des CCI des Pays de la Loire. Parallèlement, nous devons faire évoluer sur 2021 et 2022 notre infrastructure informatique, avec notamment l'acquisition de fermes de serveur et classes mobiles.

- CFA :** Avec une progression des effectifs estimés à + de 30 % à la rentrée 2021/2022, et une facturation au cout NPEC, nous projetons d'équilibrer notre CFA sur l'année 2022.

CFA Primitif 2022 en k€							
	Executé 2020	Rectificatif 2021	Primitif 2022	Ecart P22 / R21		Ecart P22 / E20	
				Valeur	%	Valeur	%
Ressources d'exploitation	1 881	2 643	3 037	394	15%	1 156	61%
Charges externes d'exploitation	1 938	2 608	2 886	278	11%	948	49%
Résultat d'exploitation	-268	-4	23	26	698%	291	108%
Résultat avant affectation de TFC	-281	-15	13	28	191%	294	105%

- La Formation professionnelle et initiale étudiante :** En amélioration par rapport au Rectifié 2021 de 94 K€, nous estimons une reprise d'activité sur 2022 avec de nouveaux stages conventionnés et une augmentation des ventes de prestations de formation. Par prudence, nous avons maintenu le transfert entre les contrats de pro et les contrats d'apprentissage et dans l'incertitude des modalités relatives à la collecte de la taxe d'apprentissage nous n'avons porté aucune recette sur cette ligne budgétaire.

Formation continue, professionnelle, étudiante, conventionnée Primitif 2022 en k€							
	Executé 2020	Rectificatif 2021	Primitif 2022	Ecart P22 / R21		Ecart P22 / E20	
				Valeur	%	Valeur	%
Ressources d'exploitation	1 372	1 058	1 410	352	33%	38	3%
Charges d'exploitation	1 408	1 335	1 555	220	17%	147	10%
Résultat d'exploitation	-172	-336	-242	94	28%	-71	-41%
Résultat avant affectation de TFC	-174	-339	-245	94	28%	-71	-41%

- **Locations et Parc Expo Laval** : Ce secteur locatif reste déficitaire de 11 K€, ce secteur porte des dotations aux amortissements sur les terrains de l'ex-parc expo pour 19 K€

Service Locatifs et LAVAL Expo							
Primitif 2022 en k€							
	Executé 2020	Rectificatif 2021	Primitif 2022	Ecart P22 / R21		Ecart P22 / E20	
				Valeur	%	Valeur	%
Ressources d'exploitation	88	69	69	0	0%	-18	-21%
Charges externes d'exploitation	37	43	43	0	1%	6	17%
Résultat d'exploitation	-23	-47	-11	37	77%	13	54%
Résultat avant affectation de TFC	-24	-47	-11	37	77%	13	56%

- **Service Général** : Les fonctions supports sont mutualisées et optimisées (DSI, DRH) en s'appuyant de plus en plus sur une dynamique régionale, avec la CCIR et entre CCIT (principalement CCI 53 et 49 en ce qui nous concerne)

- **Ressource fiscale** :

	Executé 2020	Rectificatif 2021	Primitif 2022	Ecart P22 / R21		Ecart P22 / E20	
				Valeur	%	Valeur	%
→TFC PERCUE	1 940	1 580	1 432	-147	-9%	-507	-26%

2 – SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION DE LA CCI

CCI 53 - Primitif 2022 en k€							
	Exécuté 2020	Rectificatif 2021	Primitif 2022	Ecart P22 / R21		Ecart P22 / E20	
				Valeur	%	Valeur	%
Ressources d'exploitation	5 439	5 718	6 212	495	9%	773	14%
TFC	1 940	1 580	1 432	-147	-9%	-507	-26%
Ressources propres	3 500	4 138	4 780	642	16%	1 280	37%
Ventes de marchandises et autres produits	1 038	1 058	1 332	275	26%	295	28%
Facturation OPCO / Subventions	2 462	3 080	3 448	368	12%	986	40%
<i>dont taxe apprentissage</i>	98	85	0	-85	-100%	-98	-100%
Charges externes d'exploitation	864	1 367	1 429	62	5%	564	65%
Achats de marchandises	2	1	1	0	-30%	-1	-63%
Autres achats et charges externes	768	1 194	1 246	52	4%	479	62%
Autres charges	95	171	182	10	6%	87	92%
Valeur ajoutée	4 575	4 351	4 784	433	10%	209	5%
Impôts	101	101	101	0	0%	0	0%
Frais de personnel	3 612	4 255	4 674	419	10%	1 062	29%
<i>dont Personnel CDD CDI</i>	2 831	3 382	3 536	154	5%	704	25%
<i>dont Honoraires de formation</i>	621	715	988	273	38%	367	59%
<i>dont Vacataires</i>	178	158	150	-8	-5%	-28	-16%
<i>dont Transfert de charges</i>	-19		0	0	-	19	-
Excédent brut d'exploitation	862	-5	9	14	280%	-854	-99%
Reprise Provisions et Amortissements	118	337	191	-146	-43%	73	62%
Dotations aux amortissements	355	373	352	-21	-6%	-4	-1%
Dotations aux provisions	210	16	17	0	1%	-194	-92%
Résultat d'exploitation	415	-57	-168	-111	-196%	-583	-141%
Résultat financier	-6	-7	-9	-1	-17%	-2	-41%
Résultat courant avant impôt	409	-64	-177	-113	-176%	-586	
Résultat exceptionnel	0	0	0	0	-	0	-
Impôt sur les bénéfices				0	-	0	-
Résultat	409	-64	-177	-113	-176%	-586	-143%

3 - ANALYSE DES RESSOURCES ET DES DEPENSES

➤ Au titre des ressources

• Recettes fiscales -147 K€/R21

Le budget primitif a été établi avec une ressource fiscale de 1 432 K€, réduite de 147 K€, -9 %/Rectifié

• Ressources propres + 642 K€/R21

→ Chiffre d'affaires (1) + 275 K€/R21

Reprise totale d'activité sur 2022 des missions régaliennes, l'appui aux entreprises et formation continue. Reprise de l'ensemble des manifestations et événements (Laval virtual, grande aventure, International Week)

→ Subventions – 78 K€/R21

Maintien ou reconduction des activités cofinancées et (industrie du futur, Economie Circulaire, commerce du futur) et reconduction partielle de l'action plateforme numérique « Ma Ville Mon Shopping »

→ **Ressource Publique - Facturation OPCO (1) + 531 K€/R21**

Facturation des contrats d'apprentis aux OPCO, cette facturation a été estimée sur la base des coûts contrat NPEC de France Compétence, croissance des effectifs.
Facturation des contrats de prof, transfert partiel vers les contrats d'apprentissage.

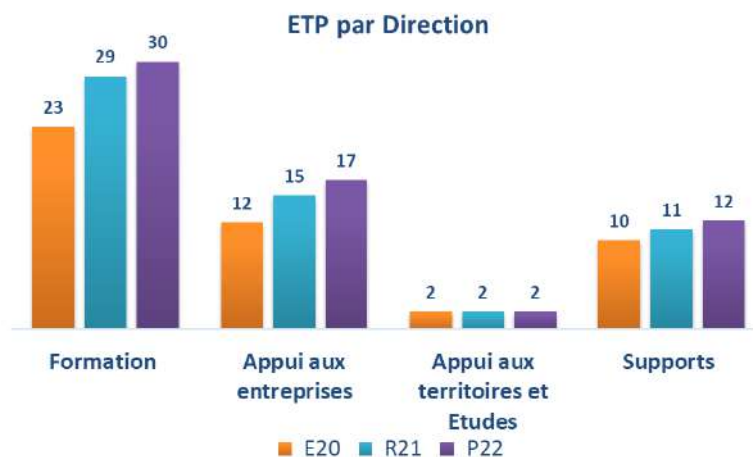
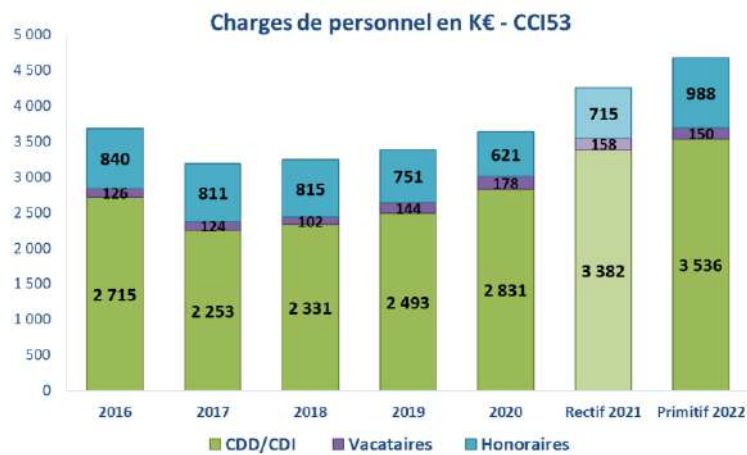
→ **Taxe d'apprentissage**

Aucun montant n'a été porté sur ce budget, compte tenu des incertitudes dans les modalités de collecte pour l'exercice 2022.

➤ **Au titre des dépenses**

• **Frais de personnel + 419 K€/R21**

La forte croissance d'activité sur la formation entraine l'adaptation de la structure pédagogique +352 K€, dont 278 K€ en honoraires formateurs.



4 – INVESTISSEMENTS

INVESTISSEMENTS PRIMITIF 2022 : 718 k€



MATERIEL INFORMATIQUE et LOGICIELS
109 k€



MOBILIER
45 k€



TRAVAUX ET AMENAGEMENTS (Campus - Regroupement des 2 centres de formation)
564 k€

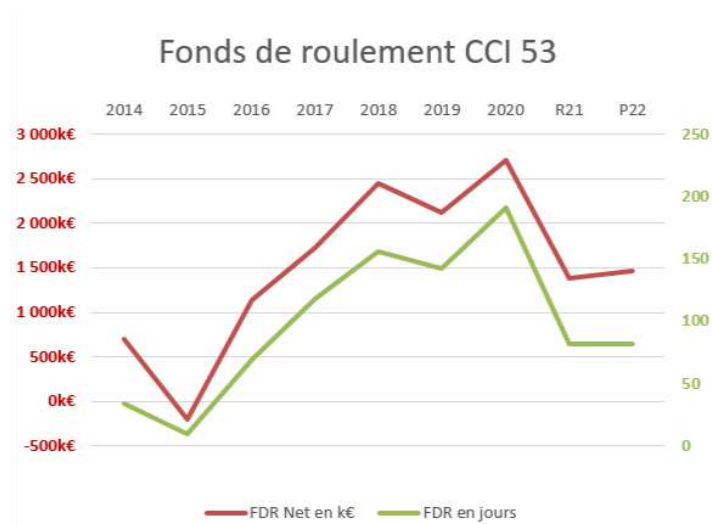
Les subventions d'investissement s'élèvent 0 k€

La CCI de la Mayenne travaille sur plusieurs projets d'investissements structurants à réaliser entre 2021 et 2025. La construction du CAMPUS regroupant l'IIA et l'actuel Campus et le réemploi des bâtiments existants, l'acquisition d'un nouvel espace à la gare de Laval et la cession de l'hôtel consulaire. Ces projets ont été portés au plan pluri annuel d'investissements et votés en juillet 2021.

5 – FONDS DE ROULEMENT

FONDS DE ROULEMENT CCI53 en K€	PRIMITIF 2022	
	Emplois	Ress.
FONDS DE ROULEMENT BRUT - RECTIFICATIF 2021		1 387k€
Résultat de l'exercice		-177k€
Dotations aux amort. et aux prov. - Réintégrations et reprises		177k€
<i>Sous-Total C.A.F.</i>		<i>0k€</i>
Cessions ou réduction d'éléments d'actif		900k€
Subventions		0k€
Emprunts		0k€
Total Ressources		900k€
Immobilisations incorporelles et corporelles	714k€	
Immobilisations financières	4k€	
<i>Sous-Total Immobilisations</i>	<i>718k€</i>	
Remboursements d'Emprunts	95k€	
Total Emplois	813k€	
VARIATION DE FONDS DE ROULEMENT BRUT TOTAL*		88k€
FONDS DE ROULEMENT BRUT		1 475k€
Provisions pour dépréciation des comptes de tiers		5k€
FONDS DE ROULEMENT NET		1 470k€
soit en nombre de jours		81

* = Résultat budgétaire



Partie II : NORME 4.9 - CUBE

Dans le cadre de la réforme des CCI (loi de juillet 2010) il a été prévu l'élaboration d'un cadre de référence commun au réseau en matière d'organisation budgétaire, comptable et financière des CCI :

- Pour associer les objectifs d'efficacité et d'économie du réseau avec ceux de la tutelle
- Et concilier une nécessaire homogénéisation des pratiques avec la diversité des situations

La norme 4.9 de la comptabilité analytique du réseau a été adoptée par les AG de CCI France des 21/06/2011 et 22/11/2011 et approuvée par la tutelle et le Ministère du budget.

Les budgets et les comptes des établissements du réseau sont divisés en missions (A, B, C, D, E), subdivisées elles-mêmes en programmes (A01 à AE0, B01 à B05, C01 à C10, D01 et E01 à EZ0), constituant la nomenclature analytique commune obligatoire du réseau des CCI.

Les actions de chaque programme sont déclinées librement au niveau de chaque établissement du réseau.

L'objectif de ces divisions et subdivisions est de fournir aux élus, aux pouvoirs publics et aux tiers intéressés des informations homogènes sur l'exercice des missions des établissements du réseau et sur l'utilisation des ressources qui y sont affectées.

Conformément à l'article R 712-19 du code de commerce, cette nomenclature et ces indicateurs de référence constituent des normes d'intervention du réseau, adoptés par l'Assemblée Générale de CCI France et approuvés par la tutelle ainsi que par le Ministère du budget.

Les indicateurs par mission et par programme sont collectés et agrégés sur un outil commun : **le Cube**.

Le principe est d'affecter directement aux programmes le maximum de charges et produits possibles.

Les programmes des pilotages et support opérationnel de chaque mission (AE0, BE0, CE0, DE0) ainsi que les fonctions supports et institutionnelles (mission E, à l'exception de deux programmes E03 et EZ0) sont isolés dans un premier temps, puis répartis dans un second temps, selon des clés de répartition.

Le 28 janvier 2020, l'assemblée générale de CCI France a décidé de modifier l'intitulé et la définition des programmes de la norme 4.9 et de modifier la liste et la définition des indicateurs d'activité et de performance pour tenir compte du contrat d'objectif et de performance (COP) et des conventions d'objectifs et de moyens (COM) que les CCI ont signé avec le gouvernement courant 2019.

Par conséquent, la CCI Mayenne a retravaillé la présentation de son budget rectifié et de ses comptes exécutés afin d'être en conformité avec cette nouvelle présentation.

Les principales évolutions de la norme 4.9 concernent la création de deux nouveaux programmes :

- A06 pour le développement des réseaux et filières pour les entreprises
- A07 pour le développement commercial, et le financement

Dans la précédente version de la norme 4.9, les programmes A06 et A07 étaient consacrés aux actions collectives et individuelles à destination des entreprises et non rattachables à d'autres programmes. Désormais, les actions collectives et individuelles ont été redistribuées par thématique dans les autres programmes.

Mission A

Tout au long du cycle de vie de l'entreprise, la CCI intervient pour aider le créateur d'entreprise à monter son projet et à se lancer, simplifier les formalités, aider le chef d'entreprise à développer son affaire, favoriser l'innovation et la compétitivité des entreprises, prévenir les défaillances d'entreprises et aider le chef d'entreprise lorsqu'il rencontre des difficultés, faciliter la mise en réseaux, accompagner la transmission (ou la reprise) d'une entreprise, etc.

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2022

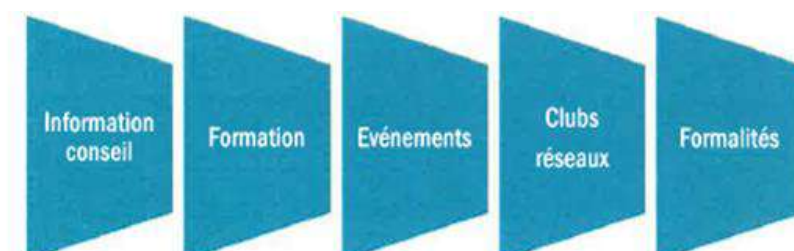
A l'instar des CCI de la Région des Pays de la Loire, la CCI Mayenne déploie une offre de services structurée autour de **8 thématiques** abordées dans une logique d'approche globale.



Ces 8 thématiques sont proposées aux entreprises selon **4 niveaux de services**



déployées sous **différents formats**.



Les programmes d'actions associés :

- A01 - Formalités / CFE
- A02 - Création transmission reprise
- A03 - Développement international
- A04 - Innovation numérique
- A05 - Développement durable / environnement
- A06 - Développement des réseaux et filières pour les entreprises
- A07 - Développement commercial, financement
- A08 - Information économique
- AE0 - Pilotage et support opérationnel de la mission Appui aux entreprises

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2021	Primitif 2022	Rectificatif 2021	Primitif 2022
72%	83%	68%	72%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

Fonctionnement :

PROGRAMMES	NB D'ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A01	5	0,7	88	53	35
A02	5	3,2	44	194	-149
A03	3	0,3	10	37	-27
A04	6	4,9	169	326	-157
A05	4	2,5	81	139	-58
A06	5	1,9	68	196	-128
A07	4	0,9	13	68	-55
A08	3	1,1	5	92	-87
A0E	1	2,1		165	-165
Sous-total Mission A	36	17,4	479	1 270	-791
Rappel Rectificatif 2021	36	15,4	547	1 234	-687



Appui aux entreprises

A01 – Formalités / CFE

Animateurs du programme :

Maëlle MORVAN
Mélanie MOUCHEL
Karine LOCHIN-VISSE

DESCRIPTIF

Les formalités sont au cœur de la mission de service public de la CCI, établissement public administratif de l'Etat. Ainsi, les chefs d'entreprise peuvent accéder **aux services suivants** :

- Le Centre Formalités des Entreprises – CFE
- La délivrance des cartes des professionnels de l'immobilier
- La délivrance des cartes des commerçants non sédentaires
- Les visas à l'international
- Le point accueil AGEFICE



% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2021	Primitif 2022	Rectificatif 2021	Primitif 2022
3%	0%	36%	0%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2022

- Participation au développement d'une nouvelle offre nationale unifiée.

Appui aux formalités

La loi PACTE ayant signifié l'arrêt de la mission CFE dévolue aux CCI pour la confier au réseau INPI à compter de 2023, la CCI continue à assurer sa mission de service obligatoire jusqu'à cette date.

La mise en œuvre du CFE VIRTUEL, déployé dans toutes les CCI des Pays de La Loire, à l'exception de la Mayenne et reporté en 2021 du fait du Greffe du Tribunal de la Mayenne, devrait contribuer à une diminution du nombre de formalités, l'intérêt du CFE VIRTUEL étant de gérer automatiquement le traitement des formalités A3 en provenance du Greffe du Tribunal.

Le CFE enregistre depuis 2 ans une baisse continue du nombre de formalités d'immatriculation en provenance des mandataires.

Les prestations d'assistance aux formalités concernent essentiellement des micro-entrepreneurs, peu familiarisés avec les formalités dématérialisées et pour lesquels un accompagnement est indispensable.

Le chiffre d'affaires inhérent à ces prestations devrait être sensiblement identique à celui de 2020.

Le renouvellement des cartes des agents immobiliers de même que celle des commerçants ambulants, sauf défaillances nombreuses, devraient générer un chiffre d'affaires d'un niveau équivalent, voire légèrement supérieur à 2021



- **Formalités Internationales**

La fin du confinement a généré en 2021 une augmentation du nombre de formalités internationales entraînant une hausse de l'ordre de 10 à 15% du CA généré.

En 2022, sous l'effet conjugué de la relance de l'activité export et de l'application de la nouvelle grille tarifaire imposée au niveau national, le chiffre d'affaires devrait être relativement stable par rapport à 2021.

- **Enregistrement des prises en charge formation AGEFICE**

La CCI assure une mission d'accueil et de conseil pour les chefs d'entreprises désireux de financer une formation et traite chaque année 150 demandes de formation pour lesquelles elle assure la prise en charge de la demande de financement pour le compte de l'AGEFICE. La CCI est rémunérée 50€ par dossier finalisé.



LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE
A01	CFE	Maëlle MORVAN
	FORMALITES INTERNATIONALES	
	CONTRATS D'APPRENTISSAGE	
	AGEFICE	
	FORMALITES DIVERS	

BUDGET ASSOCIE – FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D'ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A01	5	0,7	88	53	35
Rappel Rectificatif 2021	4	1,2	88	86	2

Appui aux entreprises

A02 – Création, transmission, reprise

Elus référents : Marie-Christine CHAUMONT
Stéphane BRETON

Animateurs de programmes : Maëlle MORVAN
Ludovic PLESSIS

DESCRIPTIF

Accompagner et qualifier les porteurs de projet à chaque étape de la création et de la reprise d'entreprise en collaboration avec les partenaires compétents, et assurer un suivi post-crédation à trois ans, c'est l'objet de ce programme d'actions.

Côté transmission, l'axe prioritaire est la sensibilisation des cédants à l'anticipation de la transmission de leur entreprise, la détection des entreprises transmissibles, avec l'appui des acteurs locaux impliqués pour pérenniser le tissu économique.

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2021	Primitif 2022	Rectificatif 2021	Primitif 2022
8%	18%	79%	86%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2022

• Création – Transmission – Reprise

La CCI de la Mayenne poursuit son engagement pour favoriser l'augmentation du nombre de porteurs de projets accompagnés à la création d'entreprises.

Si l'activité **Création - Transmission reste** fortement soutenue par la TFC, l'objectif est de déployer l'offre nationale telle que définie par la norme *Entreprendre et Transmettre*, et proposer de nouvelles prestations d'accompagnement afin de structurer l'activité et générer un chiffre d'affaires complémentaire à celui obtenu au travers de la formation « 5 Jours pour Entreprendre ».

Ce chiffre d'affaires résulterait notamment de parcours d'accompagnement combinant rendez-vous individuel, suivi de projet et formation (DPER – Développer un projet entrepreneurial réussi).

La CCI devrait également participer à 2 autres programmes.

- **Parcours Entrepreneur** : programme 2021-2022 en qualité de co-contractant aux côtés de la Boutique de Gestion, mandataire et la Chambre de Métiers.
Appel d'offres déposé en septembre 2020.

Sous réserve d'une réponse favorable à l'appel d'offres, la contribution à ce programme porterait sur deux volets :

- L'accompagnement des porteurs de projet ante création (100 heures)
- La coanimation d'un stage de formation la Chambre de Métiers à hauteur de 1 050 heures/stagiaires assurées par la CCI Mayenne

Ces deux actions représentent une enveloppe potentielle de 16 500 € pour l'année 2021.

- **Entreprendre en Territoires Fragiles**

Ce programme porté par la Chambre Régionale des Métiers, et associant les 3 chambres consulaires et la CREISS, est reconduit sur la période 2021-2022.

Il vise à créer, sauvegarder et développer l'activité économique de proximité et enraciner l'économie sur les territoires classés en Zone de Revitalisation Rurale au travers d'un accompagnement de projets innovants multi partenarial et coordonné.

L'objectif, au niveau régional, est d'accompagner 100 projets sur la durée du programme avec une moyenne de 20 jours/projet, ce qui pourrait signifier pour la CCI de la Mayenne, compte tenu de notre désengagement du programme FSE, et de la réallocation de ressources sur ce dossier, une volumétrie de 40 à 50 jours par an, soit un chiffre d'affaires prévisionnel de 10 000€.

- **Transmission**

2022 sera l'année de développement des outils d'accompagnement de la transmission d'entreprises.

Pour poursuivre notre action sur la transmission suite aux enquêtes de 2018 et 2021, ainsi qu'à l'opération Relance Transmission, nous allons favoriser le développement de la plateforme Transentreprise :

- Un réseau de proximité qui rassemble 190 conseillers techniques dans les CCI, CMA et 3 200 professionnels : notaires, agents immobiliers et experts-comptables.

- Un réseau participatif dans lequel les niveaux locaux et régionaux partagent expériences et savoir-faire.
- Un réseau évolutif qui développe régulièrement de nouveaux outils de conseils à l'attention des cédants et des repreneurs, mais également des outils à destination des conseillers pour les aider dans leur métier d'accompagnant.

- Un site portail www.transentreprise.com diffusant plus de 10 300 offres et enregistrant 38 000 connexions par mois, un site sectoriel dédié à la TPE www.transcommerce.com et un site sectoriel www.transpme.fr dédié aux PME-PMI.

Les + :

- Base de données régionale d'entreprises à vendre.
- Guides pratiques de la transmission/reprise.
- Espace cédants/repreneurs
- Conseils pour reprendre une entreprise : vidéos en ligne

L'adhésion à la plateforme Transentreprise devrait faciliter les relations avec les cédants et les repreneurs et favoriser la réalisation de prestations d'accompagnement auprès des cédants.

Cette adhésion sera accompagnée :

- D'une action terrain renforcée pour mettre en œuvre l'offre d'accompagnement telle que définie par la norme Entreprendre et Transmettre ;
- D'un événement dédié à la transmission (3eme Nuit de la Transmission) dans le cadre de « J'Entreprends en Mayenne » dont la CCI est membre fondateur et adhérente.

Un nouveau recrutement d'un chargé de mission « création-transmission » 1 ETP permettra de relever ces défis.



LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE
A02	CREATION	Maëlle MORVAN
	TRANSMISSION REPRISE	
	ENTREPRENDRE EN TERRITOIRES FRAGILES	
	POST CREATION / STARTER	
	CREATION 5 JOURS POUR ENTREPRENDRE	

BUDGET ASSOCIE – FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D' ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A02	5	3,2	44	194	-149
Rappel Rectificatif 2021	6	1,6	35	99	-64



J'entreprends en Mayenne
CREATION - REPRISE



Appui aux entreprises

A03 – Développement international

Elu référent : Eric FLAMBARD

Animateurs de programme : Holger MENKHAUS
Maëlle MORVAN

DESCRIPTIF

L'international est une thématique confortée dans les missions des CCI. Dans le cadre du COP, l'objectif est d'accompagner les entreprises dans leur développement international, en vue d'augmenter le nombre des exportateurs et le volume des exportations.

Les CCI interviennent ainsi sur les deux thématiques suivantes :



- Sensibiliser, informer, rencontrer et animer les entreprises sur les opportunités de l'international, pour faire naître des graines d'exportateurs. Le programme d'actions collectives de la CCI de Mayenne s'inscrit dans ce cadre.
- Qualifier, préparer et projeter les prospects pour en faire des exportateurs dans le cadre de l'offre Team France Export.

L'action internationale est coordonnée au niveau régional par la CCIR. Le coût des actions régionales « Team France Export », géré par la direction internationale de la CCIR a été retenu à la source, la masse salariale des conseillers à l'international est comptabilisée à la CCIR.

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2021	Primitif 2022	Rectificatif 2021	Primitif 2022
3%	3%	82%	80%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2022

La CCI Mayenne soutient l'association **Mayenne International**, dirigée par des chefs d'entreprises et animée par la CCI, au travers de la mise à disposition de collaborateurs.

Mayenne International intervient sur le territoire mayennais en complément des actions du conseiller Team France Export et participe notamment à l'organisation **d'International Week**, événement régional décliné dans chacun des départements des pays de la Loire.

L'association organise par ailleurs 6 à 8 événements par an s'adressant aux dirigeants d'entreprises et aux collaborateurs impliqués à l'international.

La mise à disposition de 40 jours de collaborateurs permettra à l'association de poursuivre son rayonnement.



LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE
A03	RELATIONS INTERNATIONALES	Maëlle MORVAN
	INTERNATIONAL WEEK	

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D'ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A03	3	0,3	10	37	-27
Rappel Rectificatif 2021	2	0,4	9	33	-24

Appui aux entreprises

A04 – Innovation numérique

Elu référent : Laurent LACHAZE

Animateurs de programme : Maëlle MORVAN
Amandine DEROUET

DESCRIPTIF

Dans un contexte de mondialisation et d'accélération des échanges, l'innovation est un facteur déterminant pour renforcer la compétitivité des entreprises et l'attractivité du territoire. La sensibilisation et l'accompagnement des entreprises à la transition numérique, dans le cadre de la TRIA, constitue un enjeu fort afin de renforcer leur compétitivité.

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2021	Primitif 2022	Rectificatif 2021	Primitif 2022
24%	23%	61%	66%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2022

- Numérique

Alors que le département de la Mayenne est particulièrement bien doté en infrastructure, il apparaît fondamental d'accompagner l'acculturation, notamment des TPE et commerces, à la digitalisation de l'économie et de leur permettre de bénéficier et de s'approprier les compétences nécessaires au maintien de leur compétitivité.

Cette action s'inscrit également dans le prolongement de l'action **PLAN de RELANCE** commanditée par France Num et le Ministère de l'Economie, fin 2020, et qui consistait à sensibiliser les commerçants au numérique.

Cet accompagnement à la transition numérique se traduit :

- Au travers de réunions de sensibilisation, webinaires ou ateliers pratiques sur les différents outils digitaux ;
- Au travers de diagnostics visant à évaluer la maturité numérique des entreprises à partir de l'outil **DIGIPILOTE** ;
- Par des séquences de formation dont le dispositif « CAP sur le DIGITAL » au bénéfice des adhérents d'OPCOMMERCE.



Développement de la place de marché « **Ma Ville, Mon Shopping** »

Afin d'apporter une solution clé en main aux commerçants dont les boutiques étaient fermées pendant le confinement, la CCI Mayenne, avec le soutien de l'ensemble des collectivités avaient proposé, dès le mois d'avril 2020, une solution de commerce en ligne « **Ma Ville, Mon Shopping**, proposée par une filiale du groupe La Poste. Cette action s'étant poursuivie en 2021, il convient de poursuivre l'accompagnement des commerçants, soit en maintenant la plateforme mais surtout en développant les actions de proximité pour les commerçants.

Véritable soutien au maintien et au développement du commerce local, cette solution constitue un levier d'accélération de la nécessaire transformation numérique des commerçants. Devant leur permettre de générer un chiffre additionnel, voir un chiffre d'affaires principal dans l'hypothèse d'un nouveau re-confinement, la CCI Mayenne a souhaité poursuivre l'expérimentation au-delà de la période de confinement pendant un an et contractualiser avec le groupe La Poste.

- **Commerce du futur :**

La CCI de la Mayenne met en œuvre le programme « **Commerce du Futur** » financé en partie par le Conseil Régional des Pays de la Loire depuis le 1^{er} septembre 2019 et assure le pilotage opérationnel au niveau régional avec la CCI 44



Un nouveau volet du programme Commerce du Futur est en cours de négociation.

- **Industrie du futur**

Le dispositif d'accompagnement des entreprises « Industrie du Futur » soutenu financièrement par le Conseil Régional des Pays de la Loire, et visant à mobiliser des PME industrielles en proposant des ateliers thématiques collectifs et des RV individuels pour identifier les besoins et orienter les entreprises vers les parcours d'action de type **Appel à Manifestation d'Intérêt Industrie du Futur ou DINAMIC Industrie du Futur** devrait être reconduit.

Les modalités ne sont pas connues à ce jour.



- **DINAMIC +**

En mode interdépartementale depuis 2021, ce programme phare de l'accompagnement des entreprises, depuis 2008, dans l'amélioration de leurs performances, l'objectif est de lancer deux groupes par an pour le compte de 16 entreprises. En 2021 ce programme a été enrichi



Partenariat avec BPI qui se poursuit en 2022.

Le lancement d'un premier groupe inter-départemental sera initié en 2021

LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE
A04	INNOVATION	Maëlle MORVAN
	NUMERIQUE EVAL / PACK	
	PLATE FORME NUMERIQUE	
	INDUSTRIE DU FUTUR	
	DINAMIC+	
	COMMERCE DU FUTUR	

BUDGET ASSOCIE – FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D'ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A04	6	4,9	169	326	-157
Rappel Rectificatif 2021	6	4,2	242	402	-159

Appui aux entreprises

A05 – Développement durable / Environnement

Elus référents :
 Laurent LAIRY – Economie circulaire
 Frédéric DEVINEAU – RSE

Animateurs de programme :
 Maëlle MORVAN
 Ileana PAMPU
 Jean-Luc GRESSIER

DESCRIPTIF

Le développement durable constitue pour les entreprises un vecteur de performance globale, un gage de confiance vis-à-vis de ses parties prenantes, une opportunité de mobiliser les collaborateurs et une source potentielle de réduction des coûts.

Dans ce contexte, la CCI de la Mayenne a pour mission de sensibiliser les entreprises aux mutations en cours, de les aider à anticiper et de les accompagner dans les changements environnementaux, organisationnels, sociaux et économiques. Pour cela, elle facilite le partage d'informations, de bonnes pratiques et d'expériences sur ces thèmes.

Rappelons également que la CCI Mayenne s'est engagée depuis 2020, à la demande de l'état, dans une campagne de sensibilisation à la transition écologique à destination des commerçants.

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2021	Primitif 2022	Rectificatif 2021	Primitif 2022
7%	10%	57%	64%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2022

- **Energie**

La transition énergétique constitue un axe fort de l'action CCI. Afin de renforcer leurs actions, les CCI Pays de la Loire, soutenues par la Région Pays de la Loire et l'ADEME, ont fusionné avec ORACE, une association fédérant l'ensemble des acteurs de l'énergie. La vocation d'« **ORACE by CCI** » est dorénavant d'accompagner les entreprises dans la réduction de leurs consommations d'énergie et mettre à la disposition des entreprises adhérentes le Centre de Ressources ORACE, avec tous les outils et services dont elle a besoin pour optimiser l'exploitation de leurs bâtiments et process.

Depuis le 1er juillet 2020, le salaire du collaborateur (0.5 ETP) est intégralement supporté par ORACE et les recettes liées à la réalisation des prestations d'accompagnement sont versées au bénéfice de cette dernière.



- **Economie Circulaire**

Poursuite de de la convention entre l'ADEME et la CCI de la Mayenne pour la période 2021/ 2022. La convention avec le Conseil Départemental devrait être également reconduite. Ce programme s'inscrit dans le prolongement des actions déjà engagées et ambitionne de déployer l'économie circulaire en partenariat avec les Collectivités Territoriales autour de deux axes majeurs :

- La prévention, la gestion et la valorisation des déchets
- L'Ecologie Industrielle et Territoriale

La deuxième année du programme mobilisera 1.5 ETP afin de poursuivre les actions en matière de déchets et déployer l'économie dans le territoire, sous réserve d'un abondement financier des Collectivités.

L'économie circulaire étant au cœur de la stratégie impulsée par le Gouvernement et inscrite dans un certain nombre de programmes des Collectivités (Programme Territoires d'Industrie, Contrat de Transition Ecologique), il est raisonnable d'envisager le recrutement d'une ressource supplémentaire pour animer ce programme.

Une convention de partenariat visant à déployer une démarche d'Ecologie Industrielle et Territoriale sur les communautés de communes de Craon et Mayenne est à l'étude.

- **Responsabilité Sociétale Entreprise :**

La CCI de Mayenne poursuit son action pour accompagner les entreprises dans la mise en place d'une politique RSE.



Harmonie Mutuelle et la Banque Populaire Grand Ouest ont réitéré leur intérêt pour une reconduction du partenariat en 2022 (le montant et les modalités restent à négocier).

LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE
A05	ECONOMIE CIRCULAIRE	Maëlle MORVAN
	PEPS	
	QSE MAY DUR /IMPRIM/VERT	
	RSE	

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D' ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A05	4	2,5	81	139	-58
Rappel Rectificatif 2021	4	1,9	82	116	-33

Appui aux entreprises

A06 – Développement des réseaux et filières pour les entreprises

Animateurs de programme :

Maëlle MORVAN

Thomas LAMANDE-MORANT

Jean-Luc GRESSIER

DESCRIPTIF

Sa bonne connaissance du territoire, des différents acteurs, sa capacité à fédérer, à favoriser les relations, confèrent à la CCI une posture de facilitateur et d'assembleur. Ceci lui permet de mettre au service des entreprises, l'intelligence collective d'acteurs économiques complémentaires.

Par ailleurs, la CCI développe une dynamique de mise en réseau dont le concept se base sur des rencontres thématiques et l'animation de communautés.

Cette offre de service permet à l'entreprise de sortir de son isolement, de partager des préoccupations communes et progresser ensemble, d'acquérir de nouvelles compétences.

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2021	Primitif 2022	Rectificatif 2021	Primitif 2022
11%	14%	73%	76%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2022

Soutien aux Unions Commerciales

En dépit de la baisse de la TFC, la CCI Mayenne envisage le renouvellement de l'organisation des Mercures du Commerce visant à récompenser le dynamisme des unions commerciales et maintient sa dotation de 15 000 €, au profit des Unions Commerciales de la Mayenne.

Soutien des collectivités avec la mise à disposition de Managers du Commerce

La CCI Mayenne poursuit son engagement sur les territoires via les missions de Managers de Ville qu'elle pilote en partenariat avec les collectivités et avec leur soutien financier.

Deux managers du commerce sont présents sur le territoire :

- L'un à Mayenne mis à disposition de la collectivité et de l'Union des Commerçants et Artisans de la Ville de Mayenne à hauteur de 80%
- Le second à Château Gontier sur Mayenne mis à disposition de la collectivité et de l'Association des Commerçants de Château Gontier à hauteur de 30%.

L'association Laval Cœur de Commerce est également accompagnée à hauteur de 0,15 ETP sans contrepartie financière.



Animation réseaux dirigeants d'entreprises

La CCI Mayenne anime plusieurs réseaux de dirigeants d'entreprises :

- Deux groupes **Mayenne performance** regroupant des dirigeants : du Nord Est Mayennais pour l'un, du Nord-Ouest mayennais pour l'autre.

Ces groupes animés par la CCI se réunissent une fois par mois, au sein des entreprises adhérentes et ont un double objectif :

- Développer la compétitivité des entreprises
- Développer un réseau d'échanges



Rassemblant près de 25 dirigeants d'entreprises, ces derniers acquittent une cotisation annuelle.

- Le groupe **PEGAS Industries**, association indépendante de la CCI dont l'animation est assurée par la CCI et dont la finalité est identique à celle des groupes Mayenne Performance cités ci-dessus. Cette association compte 17 membres.
- Le groupe **Commerce de Gros** se réunit une fois par trimestre et compte 25 membres.



LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE
A06	ANIMATION U.C.	Maëlle MORVAN
	CLUB AFFAIRE	
	DIVERS	
	MANAGER CENTRE VILLE	
	MAYENNE PERFORMANCE	

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D'ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A06	5	1,9	68	196	-128
Rappel Rectificatif 2021	5	1,8	62	154	-92

Appui aux entreprises

A07 – Développement commercial, financement

Elus référents :

Béatrice ORLIAGUET - Commerce
Jérôme DENIAU - Commerce

Animateurs de programme :

Maëlle MORVAN
Patricia LAVING
Amandine DEROUET
Ludovic PLESSIS

DESCRIPTIF

Dans le cadre de l'accompagnement individuel des entreprises, la CCI Mayenne a pour mission :

- D'accompagner les entreprises dans l'optimisation de leurs performances en s'appuyant, soit sur des expertises internes, soit sur des compétences externes fédérées par la CCI
- De guider, orienter, accompagner et conseiller l'entreprise, missions clés de la CCI, pour impulser une dynamique d'innovation
- D'être partenaire des collectivités territoriales dans leurs projets de développement afin de favoriser l'activité commerciale et industrielle

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2021	Primitif 2022	Rectificatif 2021	Primitif 2022
11%	6%	91%	87%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2022

- **Commerce :**



Au cœur des préoccupations de l'Etat, au travers de son nouveau programme « **Cœur de Ville** », le commerce fait l'objet d'un programme d'accompagnement de la CCI depuis de nombreuses années :

- Tant dans l'accompagnement individuel des commerçants pour les aider à faire face aux mutations notamment digitales, mais aussi aux changements d'habitudes et pratiques de consommation,
- Que dans l'accompagnement collectif des Unions Commerciales qu'elle soutient dans leurs actions sur le territoire.

Consciente des enjeux du commerce pour le territoire, la CCI Mayenne a procédé au recrutement d'une nouvelle collaboratrice en charge du commerce. Ce recrutement ne modifie pas l'effectif global puisque le poste de conseiller Financement (départ volontaire du titulaire du poste) n'a pas été renouvelé.

Cette collaboratrice est particulièrement mobilisée dans les relations avec les collectivités pour soutenir la redynamisation des centre villes et centre bourgs et notamment le Plan Action Cœur de Ville pour lequel une annexe à la convention signée entre l'Etat et la Ville de Laval a été établie afin d'y intégrer l'action déployée par la CCI Mayenne.

- **Audit Buraliste :**

Poursuite de l'action à destination des buralistes dans le cadre de la convention avec la Confédération des Buralistes.

Objectif : Réalisation de 6 à 8 audits.

LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE
A07	AUDIT BURALISTE	Maëlle MORVAN
	COMMERCE TOURISME	
	DEVELOPPEMENT COMMERCIAL	
	FINANCEMENT ENTREPRISE	

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D'ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A07	4	0,9	13	68	-55
Rappel Rectificatif 2021	4	1,3	18	123	-106



Appui aux entreprises

A08 – Information économique

Animateur du programme : Jacques COURTIN

DESCRIPTIF

Renforcer la connaissance des entreprises et de leurs enjeux pour toujours mieux les représenter et les accompagner : c'est l'objectif que se donne la CCI Mayenne sur ce programme d'actions. La CCI souhaite se positionner comme le leader de l'information économique en Mayenne.

Ainsi, pour une réponse adaptée aux besoins des entreprises et des communautés économiques, la CCI :

- Organise la collecte et la gestion des informations sur les entreprises et les territoires
- Exploite ces informations pour connaître les entreprises et leurs territoires
- Restitue l'analyse de ces informations pour anticiper
- Réalise une revue de presse quotidienne

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2021	Primitif 2022	Rectificatif 2021	Primitif 2022
6%	9%	93%	97%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2022

• Information économique

- Actualisation quotidienne du fichier CCI Info Eco (entreprises mayennaises immatriculées au R.C.S.)
- Commercialisation de fichiers d'entreprises
- Veille documentaire pour les services
- Revue de presse quotidienne



• Etudes économiques

- Observatoires du tissu économique
- Etudes territoriales ou thématiques
- Enquêtes d'opinion ExpreCClon



Qualification du fichier CCI Info Eco : pour mémoire 8 384 mises à jour sur un volume de 12 051 entreprises, au 30 septembre 2020.

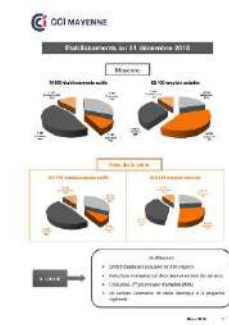
Suite au renouvellement des conseils municipaux et des conseils communautaires en 2020, la CCI a lancé une campagne de rencontre avec chacune des 9 intercommunalités mayennaises avec pour objectif la promotion des actions CCI en matière d'aménagement du territoire, d'études et à destination des entreprises. La finalité étant de contribuer aux projets de développement des territoires dans le cadre d'un conventionnement d'accompagnement pluri-annuel.

La diffusion d'une revue de presse quotidienne près de 234 abonnés.

Une connaissance du tissu économique actualisée et affinée facilitant l'action des élus, des groupes de Travail notamment le GT Commerce / Tourisme et des collaborateurs.

Productions de la Direction Etudes et Action Territoriale :

- Une observation annuelle de la création, transmission et défaillance d'entreprises (parution en mars).
- Deux notes de conjoncture ExpreCCIon retraçant l'évolution de l'opinion des chefs d'entreprise (parution en janvier et juillet)
- Une revue de presse économique quotidienne
- 9 portraits des intercommunalités mayennaises (actualisation annuelle)
- 10 observatoires du commerce (un par intercommunalité et un départemental) sur une base d'établissements qualifiée au 31 décembre 2020



La CCI Mayenne apporte sa contribution à la construction d'un observatoire du commerce de niveau régional. Sur la base d'une nomenclature des établissements partagée, cet outil permettra une connaissance qualifiée du tissu commercial ligérien (nombre d'établissements, géolocalisation, secteurs d'activités, surfaces commerciales, évolution depuis 2010...) tout en autorisant des comparatifs entre les différentes polarités régionales.

Initiée en 2019, la restitution conjointe des enquêtes de conjoncture réalisée par la CCI Mayenne et par la Banque de France. Ce partenariat sera reconduit en 2022.

Actualisation en mars et en juillet des pages « Economie et Territoire » du site internet CCI afin de diffuser une information économique précise, fiable et actualisée, ce qui permet de générer du flux et de renforcer l'image CCI dans le paysage des acteurs économiques mayennais.

En interne, le service EAT apporte sa contribution sur les projets suivants :

- Travaux régionaux du GPL Info Eco, des GT Observatoire du Commerce, ExpreCClon, GRC E-deal, Elections CCI 2021
- Conseils territoriaux : référent sur le Pays de Château-Gontier
- Contribution à la démarche Lucie

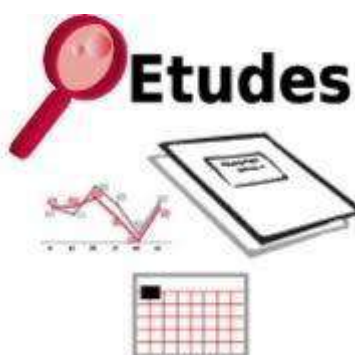
Les effectifs du service Etudes et Action Territoriale (2 collaborateurs) sont constants depuis 2016.

LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE
A08	FICHIER	Jacques COURTIN
	ETUDE CAFES HOTELS RESTAUR.	
	INFORMATION ECONOMIQUE DIVERS	

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D' ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A08	3	1,1	5	92	-87
Rappel Rectificatif 2021	4	1,2	7	64	-57



Appui aux entreprises

AE0 – Pilotage et support opérationnel de la mission

Animateur du programme : Cyrille LAHEURTE

DESCRIPTIF

Mettre le client « entreprise » au cœur de ses missions est un leitmotiv qui guide la CCI Mayenne dans chacun des projets labellisés dans son programme d'appui aux entreprises.

La CCI Mayenne travaille au quotidien avec les différents partenaires des entreprises (institutions, syndicats professionnels, etc.). Dans ce cadre, elle s'investit dans la mutualisation d'actions envers les commerçants, industriels et prestataires de services à travers des conférences et ateliers thématiques.

Des missions transversales sont développées :

- **Gestion de la Relation Clients :**
En 2019 : Suite du déploiement de la GRC régionale
- Optimisation du **process de suivi budgétaire**. Préparation / Suivi des conventions avec subventions ou financement partenaires.
- **Socle commun régional** produits CCI : contribution aux travaux du GPL Marketing et suivi des indicateurs.
- Production des **indicateurs d'activité et de performance** notamment dans le cadre de la **norme 4.9**
- Mise en place d'une cellule marketing et commerciale en appui des services opérationnels pour organiser et soutenir l'action commerciale des conseillers, mener des actions ciblées et contribuer à l'augmentation du chiffre d'affaires.

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A0E	2,1		165	-165
Rappel Rectificatif 2021	1,8	4	158	-153

Mission B

La CCI Mayenne joue un rôle majeur d'opérateur de formation et d'organisateur d'actions pour la découverte des métiers et des secteurs d'activités qui recrutent.

Elle développe des relations privilégiées avec les différents acteurs de l'emploi, de la formation professionnelle et des institutions (Etat, Région, Collectivités locales, OPCO, Pôle emploi, mission locale...), afin de répondre aux besoins des entreprises, des salariés, des jeunes et des demandeurs d'emplois.

Les deux centres de formation : Institut Informatique Appliquée et Ecole de Commerce et de Management de la Mayenne, développent, d'autre part, une dynamique de relations partenariales avec d'autres organismes de formation tels que le CNAM, ESIEE (ex ITESCIA), le Réseau Négoventis et ESMASS, les CCI des Pays de la Loire... afin de permettre la mise en place de nouveaux référentiels de formation principalement en temps plein ou par alternance.

le **cnam**
Pays de la Loire



Fortement impliquée dans le réseau des CCI, la CCI Mayenne participe activement à la création et au développement de nouveaux modules de formation courte et de certification répondant aux besoins en compétences recherchées par les entreprises.

L'offre de services orientation, appui-conseils RH, formation, permet aux entreprises de recruter et d'acquérir de nouvelles compétences nécessaires à leur développement.

Les enjeux majeurs de 2022 :

- 1) Poursuite de la mise en place de la formation professionnelle et de l'apprentissage,**
La loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » sera réexaminée avec les propositions des partenaires sociaux, le modèle de financement de l'apprentissage devrait être modifié, notamment le montant de prise en charge du coût contrat défini par les branches. Mise en place des plateformes de dépôt des contrats par les OPCOs.
- 2) Adaptation permanente à cette crise sanitaire pour nos centres de formation avec :**
 - a. La continuité de la digitalisation pour assurer une pédagogie en distanciel ou en mixte présentiel-distanciel pour tous les apprentis, avec l'achat d'accès aux plateformes LMS type MOODLE, It's Learning...
 - b. Les formations des formateurs à utilisation des outils numériques comme Teams, Net Ypareo, ...
 - c. L'accompagnement des formateurs pour les aider à concevoir des contenus pédagogiques à distance sur la plateforme Moodle ou It's Learning.

- d. Une organisation nouvelle pour les groupes à faible effectif
- e. Le respect des protocoles sanitaires obligatoires afin d'assurer :
 - i. L'accueil du personnel sur site
 - ii. L'accueil des apprentis en présentiel
 - iii. La mise en place du télétravail avec une nouvelle organisation des équipes, l'achat d'équipements pour travailler à distance
 - iv. L'augmentation des fréquences de nettoyage et désinfection des locaux
 - v. L'achat de masques, gants et gel

3) Certification Lucie à renouveler en 2022 et extension de Qualiopi à tous les critères

Trois domaines d'intervention de la Direction Formation sont concernés :

Les actions de Formation Professionnelles Continue – la Formation Initiale en apprentissage - la Validation des Acquis de l'Expérience.

La certification qualité est obligatoire pour les Organismes de formation lorsqu'ils sont financés par un Opérateur de Compétences, par la Commission paritaire interprofessionnelle régionale, par l'Etat, par les Régions, par la Caisse des Dépôts et Consignations, par Pôle emploi ou par l'Agefiph, selon un référentiel national déterminé par décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 qui fixe les indicateurs d'appréciation des critères.



4) Recrutement du Directeur(trice) du service formation :

L'actuel responsable partageant son temps entre la CCI 53 et La CCIR doit reprendre ses missions à la CCI régionale en 2022.

5) Déploiement de la stratégie 2020-2025

Stratégie :

- Développer le Campus de la CCI Mayenne sur les 5 ans :
 - + d'apprenants (10% de croissance par an par rapport à 2019)
- Implanter l'école du Numérique dans d'autres villes de l'ouest en créant des partenariats

Vision :

- Être l'acteur de référence de la formation professionnelle en Mayenne, pour répondre aux besoins de compétences des entreprises,
- Devenir « l'école d'informatique appliquée » de référence dans l'ouest dans les 5 ans,
- Consolider la position de leader de la formation en Commerce et Management en Mayenne.

Objectifs :

- Continuer à développer le nombre d'apprenants
- Accroître le Chiffre d'affaires de la Formation Continue
- Ouverture du BTS SIO à Saint NAZAIRE en partenariat avec la CCI 44 et à Saumur avec la CCI 49
- Construire un partenariat avec la CCI de Châteauroux
- Lancement du concours pour le choix de l'architecte

Les programmes d'actions associés :

B01 - Apprentissage

B02 - Formation initiale hors apprentissage

B03 - Formation continue

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2021	Primitif 2022	Rectificatif 2021	Primitif 2022
27%	14%	11%	4%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

Fonctionnement - Investissement :

PROGRAMMES	Effectif en ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€	INVESTISSEMENTS en k€
B01	23,2	3 037	2 180	857	560
B02	1,6	134	216	-83	
B03	6,0	1 088	864	224	12
B05			1	-1	
B0E			347	-347	59
Sous-total Mission B	30,8	4 258	3 607	651	631
Rappel Rectificatif 2021	29,2	3 547	3 137	411	378

- Poursuite du projet de construction d'un nouveau bâtiment au campus CCI, nous finaliserons avec la région, l'agglomération Lavalloise et le département le financement du projet.
- Réponse aux appels à projets avec nos principaux OPCOs partenaires afin d'obtenir des aides financières pour nos équipements
- Développement du nombre d'apprenants par formation et mixage des publics (apprentis, étudiants) dans les cycles de formation déployés sur les trois centres de formations. Nous souhaitons accueillir plus de 500 apprenants pour 480 à la rentrée l'année 2021
- Installation de la ferme serveur en partenariat avec d'autres CCI et mise en place d'un site IIA pour la rentrée 2022.
- Finaliser la mise en place de l'organisation pour l'IIA St NAZAIRE avec le recrutement d'un coordonnateur-formateur.

L'Institut d'Informatique Appliquée :

LES EFFECTIFS

Rentrée objectif 2021-2022	Effectif prévisionnel au 31/12/21	Prévision Rentrée 2022-2023
183	170	190



Les cycles de Formation de l'IIA :

BTS Services Informatiques aux organisations

- option SLAM (Solutions Logicielles Applications Métiers)
- option SISR (Solutions Infrastructures des Systèmes Réseaux)

Licence Informatique - Partenariat CNAM

Manager en Ingénierie Informatique

- option IASI (Ingénierie d'Affaires des Systèmes d'Information)
- option MSSSI (Management de la Sécurité des Systèmes d'Information)

Formation Continue Courte en Informatique

Développeur WEB



L'Ecole de Commerce et de Management de la Mayenne :

LES EFFECTIFS

Rentrée objectif 2021-2022	Effectif prévisionnel au 31/12/2021	Prévision Rentrée 2022-2023
324	310	330



Les cycles de formation de l'ECOLE DE COMMERCE ET DE MANAGEMENT DE LA MAYENNE dite EC2M réalisées au CAMPUS CCI :

CAP et BAC Pro Commerce

BTS Management des Unités Commerciales et BTS Relations Clients

NEGOVENTIS

- Responsable Développement Commercial
- Responsable de la Distribution
- Assistante de Direction
- Préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC) cycles négoventis VCC, GUC, AD...

Prépa-Apprentissage

Formation Continue Courte

Ecole des Managers

Vision Pro

DESRIPTIF

Le CFA CCI 53 prépare les apprentis aux diplômes suivants :
Prépa Apprentissage, CAP et BAC Prof vente, BTS NDRC, MCO, SIO, RD, RDC, AD, licence informatique, développeur WEB, M2I. Nous proposons des filières complètes du niv 3 au niv 6 pour les formations en vente-commerce et du niv 5 au niv 7 pour les formations en informatique.



Nous envisageons à la rentrée 2022, 485 apprentis, 360 à l'Ecole de Management et de commerce et 125 à l'IIA.

L'objectif de certification Qualiopi sur l'ensemble des critères et la labellisation Lucie

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2021	Primitif 2022	Rectificatif 2021	Primitif 2022
19%	7%	10%	3%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES

Une année 2022 qui restera conditionnée à la poursuite de la mise en œuvre de la Loi avenir professionnelle du 5 septembre 2018 et de la crise sanitaire

- Un second exercice comptable sur une année complète en 2021 pour le CFA créé au 1/9/2019 avec une remontée des comptes analytique à France Compétences.
- Un développement du nombre d'apprenants et optimisation des moyens pédagogiques déployés dans les 3 centres de formations.
- Une augmentation des charges formateurs et coordonnateur liées à l'accroissement des effectifs et groupes dédiés à des entreprises.
- Un CFA qui a renforcé son rôle d'accompagnement des entreprises, information, aide au recrutement et à l'élaboration des formalités administratives..., sans pour autant les déresponsabiliser.
- Mise en place des portes ouvertes, des interventions dans les collèges, lycées afin de présenter les métiers du commerce, management et informatique si le contexte sanitaire le permet.
- Une nouvelle demande de fonds de soutien à l'apprentissage pour des sections à faible effectif et pour le fonds social d'environ sera faite auprès du conseil régional.
- Les investissements humains, matériels et pédagogiques continueront déployés durant l'année 2022 afin de poursuivre en distanciel les formations et l'accompagnement des apprentis.
- Les conventions établies avec le Foyer de Jeunes Travailleurs et le Restaurant Universitaire seront renouvelés, permettant au CFA d'apporter des solutions d'hébergement et de restauration aux apprentis
- Le CNAM et la CCI travailleront ensemble pour répondre aux besoins de la MACIF pour donner suite à l'appel d'offre gagné en 2021.



LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE
B01	VENTE - COMMERCE	Bruno NEVEU
	MANAGEMENT	
	INFORMATIQUE	

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	Effectif en ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€	INVESTISSEMENTS en k€
B01	23,2	3 037	2 180	857	560
Rappel Rectificatif 2021	21,4	2 643	1 956	687	76



FORMATION

APPRENTISSAGE

Apprentissage, parcours d'excellence pour l'acquisition des compétences et l'insertion professionnelle des jeunes.

En Pays de la Loire, les DCI gèrent plusieurs CFA et Unités de Formation par Apprentissage répartis sur l'ensemble du territoire grâce auquel elles forment chaque année plus de 5 000 jeunes.



89%
de réussite
aux examens



95%
des apprentis
sont satisfaits

Formation / Emploi

B02 - Formation initiale hors apprentissage

Elu référent : Christophe TERRIEN

Animateurs du programme : Bruno NEVEU
Philippe MOREAU

DESCRIPTIF

Ce programme intègre les formations au statut étudiant sur des parcours post-bac :

- Formation informatique
- Formation management-commerce

L'Institut informatique appliquée est habilitée jusqu'en 2023 par le rectorat afin que les étudiants puissent bénéficier des bourses d'études.

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2021	Primitif 2022	Rectificatif 2021	Primitif 2022
8%	7%	40%	43%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES POUR 2022

Les investissements humains, matériels et pédagogiques continueront d'être déployés durant l'année 2022 afin de poursuivre en distanciel les formations et l'accompagnement des jeunes.

Portes ouvertes des 2 sites Lavallois organisées à la même date en 2022. Porte ouverte à organiser à St Nazaire pour l'IIA.

Les salons virtuels ne seront pas reconduits, car l'expérimentation en 2021 n'est pas positive pour le recrutement des apprenants.

Création d'un fonds d'aides sociales pour les étudiants ayant des difficultés financières.

Implantation de l'IIA ou développement de partenariats avec d'autres CCI.

Une nouvelle collecte de taxe d'apprentissage sera lancée fin 2021. N'ayant plus d'étudiant recruté sur l'année 2020/2021, nous risquons de perdre l'habilitation à percevoir la taxe d'apprentissage à l'Ecole de Commerce et de Management de la Mayenne pour le statut étudiant en 2022

A la rentrée 2022, nous souhaitons accueillir une trentaine d'étudiants en première année à l'IIA de Laval et une dizaine à St Nazaire

LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE
B02	INFORMATIQUE	Bruno NEVEU

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	Effectif en ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€	INVESTISSEMENTS en k€
B02	1,6	134	216	-83	
Rappel Rectificatif 2021	1,5	182	196	-13	

Formation / Emploi

B03 – Formation Continue

Elu référent : Christophe TERRIEN

Animateurs du programme :

Anne-Marie DEROUAULT

Benjamin HAVARD

Françoise MORIN

Bruno NEVEU

DESCRIPTIF

La Formation Professionnelle Continue, c'est favoriser une évolution des compétences des collaborateurs de l'entreprise, des demandeurs d'emplois et des jeunes. En remplacement du DIF, le CPF (Compte Personnel de Formation) permet à toute personne en activité ou en recherche d'emploi, de pouvoir bénéficier d'heures de formation tout au long de sa vie professionnelle.

Pour chaque demande, nous essayons d'apporter une réponse adaptée aux besoins de nos clients :

- Formations Inter-entreprises : nombreux modules de formations techniques suivis par des salariés d'entreprises différentes. La mixité des stagiaires permet des échanges de bonnes pratiques.
- Formations Intra-entreprises : ce sont des formations auxquelles seuls les salariés participent. Sur mesure ou standard, elles sont réalisées dans les locaux de l'entreprise ou dans nos locaux.
- Des contrats de Professionnalisation pour répondre aux besoins des entreprises, dans le cadre des formations par alternance, non prévues en apprentissage.
- Des stages qualifiants destinés aux demandeurs d'emploi afin de répondre aux besoins de compétences des entreprises.

La CCI propose dans le cadre de la Formation Professionnelle Continue :

- Un catalogue régional de stages inter pour les entreprises, leurs salariés....
- Des formations qualifiantes pour les demandeurs d'emplois
- Des formations diplômantes pour les jeunes en alternance
- Des formations en intra afin de répondre aux besoins spécifiques des entreprises
- Une offre de stages inter dans le domaine des obligations en matière de sécurité, santé au travail (SST, Incendie, CSE...)
- Des Actions de Formation en Situation de Travail (AFEST)
- Un dispositif d'accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2022

Les deux nouvelles conseillères formation et les 2 assistantes commerciales vont déployer un plan d'actions commercial afin d'atteindre notre objectif de CA.

Un partenariat avec l'équipe formation continue de la CCI 49 sera déployé en 2022

La certification Lucie et Qualiopi

L'organisation des réponses aux appels d'offres avec la cellule régionale et nationale.

Les investissements humains et pédagogiques continueront à être déployés durant l'année 2022 afin de poursuivre en distanciel les formations et l'accompagnement des stagiaires.

Nous devrions pouvoir organiser des ateliers d'informations pour les entreprises afin d'évoquer les enjeux de la réforme et les nouveaux textes législatifs.

Nous envisageons une mise en commun de l'offre de prestations et de formation avec le service d'accompagnement des entreprises

Lancement d'une campagne d'information afin d'ouvrir le Cycle EDM en novembre 2022 avec un effectif supérieur à 10 candidats. Comme en 2021, il sera nécessaire d'accompagner certains candidats pour obtenir les financements de la formation.

La mission B03 dégrade le Fonds de Roulement de la CCI 53 pour un montant de 87 k€.

LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE
B03	STAGES COURTS	Bruno NEVEU
	STAGES CONVENTIONNES	
	FORMATION PROFESSIONNELLE	

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	Effectif en ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€	INVESTISSEMENTS en k€
B03	6,0	1 088	864	224	12
Rappel Rectificatif 2021	6,4	713	692	22	

Mission C

Une des missions de la CCI Mayenne est de transformer les projets de territoire en richesses économiques et humaines. Aussi, pour renforcer l'attractivité de la Mayenne, la CCI s'attache à appuyer les collectivités locales dans l'élaboration des stratégies territoriales et des projets de grands équipements.

La CCI crée les conditions favorables à l'implantation et à la croissance d'activités et est partenaire des collectivités locales et des services de l'Etat.

L'implication de la CCI dans les politiques locales et nationales s'appuie sur l'ambition suivante : un développement équilibré des espaces en leur attribuant leur meilleure valeur d'usage. Ainsi, la CCI intervient, par exemple, sur différents outils de planification territoriale, comme les Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT) ou les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU). Elle accompagne les collectivités locales dans leurs projets de territoire.

Les programmes d'actions associés :

C01 - Développement et aménagement du territoire

C05 – Aéroport

C10 – Autres infrastructures

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2021	Primitif 2022	Rectificatif 2021	Primitif 2022
0%	2%	9%	30%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

Fonctionnement :

PROGRAMMES	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
C01	0,3		22	-22
C05				
C06			1	-1
C10		69	8	61
Sous-total Mission C	0,3	69	31	39
Rappel Rectificatif 2021	0,1	69	14	56

Appui aux territoires / Gestion d'équipement C01 – Développement et aménagement du territoire

Elu référent : Laurent LAIRY

Animateur du programme : Jacques COURTIN

DESRIPTIF

Par sa proximité des entreprises et des acteurs économiques locaux, la CCI contribue à l'élaboration de projets structurants qui permettent de développer des opportunités d'affaires pour les entreprises tout en favorisant l'attractivité du territoire.

Puisant dans sa connaissance opérationnelle des territoires, la CCI contribue à la stratégie de développement des territoires et crée des synergies entre acteurs locaux afin de :

- Créer un environnement propice à l'implantation, l'exploitation et le développement des entreprises
- Garantir aux entreprises de la stabilité quant aux évolutions du territoire, au-delà des alternances politiques
- Garantir aux entreprises de la visibilité sur les projets susceptibles d'affecter leurs conditions d'exploitation et de développement sur le territoire.

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2021	Primitif 2022	Rectificatif 2021	Primitif 2022
0%	2%	100%	100%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2022

La CCI Mayenne est intervenue dans le cadre de la préparation des grands projets d'équipements et d'infrastructures lors des commissions du débat public, des concertations préalables et des enquêtes publiques.

Elle a ainsi apporté son expertise technique et formulé des avis et recommandations pour :



- RD 771 : Contournement de Cossé le Vivien
- RN 12 : Contournement sud d'Ernée
- RD 31 : Amélioration du tronçon Chailland / Ernée
- Liaison RD 31 / RD 900 à Saint-Berthevin
- A81 : Echangeur Parc Grand Ouest

Par ailleurs, dans l'objectif de contribuer à l'attractivité de la Mayenne et d'apporter aux entreprises un environnement propice à leur développement, la CCI œuvre au sein de structure de lobbying :

- Association RD 771 / RN 171 pour l'amélioration de l'axe Laval/Nantes
- Association RN 12 Fougères / Dol demain pour le désenclavement routier du nord Mayenne
- Association Interconnexion TGV Sud Ile de France pour favoriser les déplacements entre les régions et palier à l'engorgement des gares parisiennes



Contribution aux projets structurants de développement territorial portés par les communes, intercommunalités, établissements publics... notamment en matière de contournements d'agglomération, voirie d'intérêt régional, urbanisme, démarche de revitalisation commerciale, fibre optique...

Accompagnement des buralistes mayennais dans le cadre du « fonds de transformation » négocié par la Confédération des buralistes auprès de l'Etat, un dispositif destiné à aider financièrement les buralistes souhaitant réaménager leur point de vente. 4 audits ont été réalisés en 2020 (au 30 septembre).

Diffusion et promotion de la publication « Gestion économe du foncier & aménagement des Territoires » portée par l'Association Interconsulaire de la Mayenne (AIM).



Actualisation en mars et en juillet des pages « Economie et Territoire » du site internet CCI afin de diffuser une information économique précise, fiable et actualisée, ce qui permet de générer du flux et de renforcer l'image CCI dans le paysage des acteurs économiques mayennais.

Le service Etudes et Action Territoriale apportera sa contribution sur :

- les travaux de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC)
- la mise en œuvre des projets qui seront inscrits au plan d'action de la mandature CCI 2022/2026.

Les effectifs (2 ETP) du service Etudes et Action Territoriale sont constants depuis 2016.

LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE
C01	PROMOTION & AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Jacques COURTIN

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
C01	0,3		22	-22
Rappel Rectificatif 2021	0,1		5	-5



Appui aux territoires / Gestion d'équipement C10 – Autres infrastructures

Dans le cadre d'une gestion optimisée de son patrimoine immobilier voire de rationalisation de son fonctionnement, la CCI a programmé des réflexions sur l'élargissement de son offre locative (notamment dans le cadre d'accueil de partenaires sur ses différents sites).

Les locataires de la CCI :

Siège :

- Région des Pays de la Loire
- Initiative Mayenne
- Agence Régionale Pays de la Loire

IIA :

- CNAM arrivé en juillet 2019

Parcelle attenante au Parc des Expositions :

- Orange (emplacement d'installations techniques)

La mission C10 améliore le Fonds de Roulement de la CCI 53 pour un montant de 8 k€.

LES ACTIONS ASSOCIEES

VILLE	LOCATAIRES	Nombre de M²
SIEGE	REGION	46
	INITIATIVE MAY ENNE	75
	STE PUBLIQUE REGIONALE PDL	75
IIA	CNAM	115
TOTAL M²		311

BUDGET ASSOCIE – FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
C10	69	8	61
Rappel Rectificatif 2021	69	8	61

Mission D

La CCI partage avec les collectivités, les branches et syndicats professionnels et les autres chambres consulaires, une même finalité de développement économique et territorial. Dans une logique d'efficacité et la volonté de co-construire des offres de produits innovants, ayant une réelle valeur ajoutée pour les entreprises et le territoire, la CCI développe des partenariats durables avec l'ensemble de ces acteurs.

La CCI est au service des commerçants, industriels et prestataires de services pour les représenter et défendre leurs intérêts généraux, vis à vis des pouvoirs publics au niveau local, régional ou national.

La CCI désigne ses représentants dans de nombreuses instances ; elle est aussi obligatoirement consultée pour avis dans un certain nombre de cas ; elle a la possibilité de s'autosaisir et d'exprimer ses vues.

Les programmes associés

D01- Mission consultative territoriale

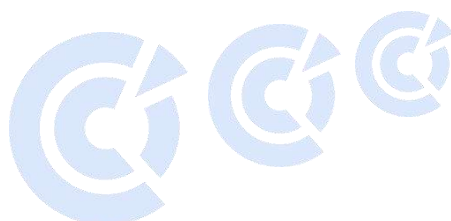
% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2021	Primitif 2022	Rectificatif 2021	Primitif 2022
1%	2%	100%	100%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

Fonctionnement :

PROGRAMMES	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
D01	0,2		17	-17
Sous-total Mission D	0,2		17	-17
Rappel Rectificatif 2021	0,2		8	-8



Représentation des entreprises auprès des pouvoirs publics

D01 – Mission consultative territoriale

Elu référent : Patrice DENIAU

Animateurs du programme : Jacques COURTIN
Julien ELIE

DESCRIPTIF

La CCI partage avec les collectivités, les branches et syndicats professionnels et les autres chambres consulaires, une même finalité de développement économique et territorial. Dans une logique d'efficacité et la volonté de co-construire des offres de produits innovants, ayant une réelle valeur ajoutée pour les entreprises et le territoire, la CCI développe des partenariats durables avec l'ensemble de ces acteurs.

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2021	Primitif 2022	Rectificatif 2021	Primitif 2022
1%	2%	100%	100%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2022

La mission de la CCI en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire permet d'influencer les conditions d'implantation et d'exercice des activités économiques à tous les échelons de la planification.

Cette mission de représentation s'analyse concrètement en une mission de lobbying sur le foncier économique pour influencer les décisions des collectivités. La CCI est le seul établissement public représentant les entreprises qui siège dans les instances en charge d'élaborer les documents d'urbanisme.

Un triple intérêt à s'y impliquer :

- Défendre la place du développement économique dans les projets de territoire
- Faire valoir l'intérêt des ressortissants individuellement ou par groupement
- Bénéficier d'une clé d'entrée dans les collectivités pour mieux faire connaître l'offre de la CCI

SUIVI SCOT et PLU



La CCI assure le suivi des Schémas de Cohérence Territoriaux (SCOT) et des Plans Locaux d'urbanisme (PLU). Elle assure la mission de Personne Publique Associée par des apports techniques et politiques auprès des Collectivités en charge et en responsabilité de ces schémas. Ceux-ci sont élaborés en lien avec les différentes commissions et instances de la CCI et en étroite collaboration avec ses collaborateurs qui travaillent quotidiennement près des entreprises et des acteurs économiques locaux (clubs d'entreprises, unions du commerces, fédérations professionnelles...).



Seul territoire mayennais sans SCOT, la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs sur laquelle un PLU valant SCoT est en cours d'élaboration. Le SCOT de Laval Agglomération étant obsolète, la CCI participera aux travaux nécessaires à sa révision.

FONCIER ECONOMIQUE

L'optimisation et la densification du foncier constituent aujourd'hui un enjeu majeur de l'aménagement du territoire. Cela concerne à la fois la pérennité des zones d'activités, la continuité commerciale et la préservation des espaces de production agricole.

D'une manière plus générale la contrainte foncière doit nous conduire à repenser notre modèle d'aménagement et à accompagner un développement durable en contribuant à la dynamique des espaces urbanisés.

Dans cette finalité, la CCI a activement contribué à la publication de l'Association Interconsulaire de la Mayenne (AIM) qui présente des réalisations militent pour une urbanisation raisonnée et économe en foncier, notamment par l'optimisation et la valorisation d'espaces centraux. Ce document a été diffusé près des intercommunalités et des communes, et a fait l'objet d'une présentation lors du Salon des Maires de la Mayenne en octobre 2019 et est diffusé systématiquement près des élus intercommunaux et communaux issus du renouvellement électoral de 2020.



La CCI de la Mayenne prolongera sa contribution à la bonne réalisation des travaux du groupe de travail sur la gestion économe du foncier et la Zéro Artificialisation Nette. Conduite par l'association interconsulaire 909 sous pilotage de la Chambre d'Agriculture régionale, cette opération visant à expliquer les préconisations fixées au Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) et à accompagner les territoires ligériens.

LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE
D01	MISSION CONSULTATION TERRITORIALE DIVERS	Jacques COURTIN

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
D01	0,2		17	-17
Rappel Rectificatif 2021	0,2		8	-8



FONCTIONS SUPPORTS ET INSTITUTIONNELLES

Animateur du programme : Cyrille LAHEURTE

Mission E

Cette mission a pour objectif d'aboutir à une organisation optimale qui permet de mener à bien l'ensemble des missions et programmes d'actions. Cette mission comprend les moyens et supports nécessaires à l'exercice de l'ensemble des missions opérationnelles, non rattachables directement à une mission.

La « régionalisation » n'est pas naturellement synonyme de concentration au niveau de la CCIR des activités, des outils et des équipes, mais une vision plus fine du « fait régional » est possible en Pays-de-la-Loire.

Dans le cadre de la rédaction des **SROM (Schémas Régionaux d'Organisation des Missions)**, cinq modalités de gestion opérationnelle ont été identifiées, et pourront être promues et déployées sur le territoire.

- **Autonomie (A)** : Le maintien au niveau local de la gestion de l'activité ou du service
- **Coopération (C)** : Sans déplacement des équipes, l'organisation sur un temps donné d'un travail collectif avec une finalité définie, mobilisant des collaborateurs issus de plusieurs CCI, experts d'un sujet (en mode projet ou en communauté organisée autour de centres d'intérêt partagés)
- **Harmonisation (H)** : Définition d'un cadre commun, d'une doctrine, de règles, de pratiques, de principes d'actions, de processus, de règles de gestion
- **Mutualisation (M)** : La mise en commun de ressources, d'outils, de personnes, d'expertises en un ou plusieurs sites du territoire pour réaliser des opérations au bénéfice d'un ensemble plus large (logique de CSP ou de groupement de moyens)
- **Intégration (I)** : La centralisation selon deux options : au niveau CCIR vs une délégation de gestion (soit supra-régionale, soit infra-régionale, vers une CCIT, soit à un tiers opérateur, soit nationale)

Le périmètre du SROM retient **cinq fonctions de soutien aux métiers** : Services financiers et comptables – Ressources humaines – Systèmes d'information – Juridique et vie institutionnelle, marchés publics et achats – Communication / marketing



Les missions ressources humaines et systèmes d'information sont centralisées au niveau de la CCIR (I), pour les autres missions on se situe entre la coopération (C), l'harmonisation (H) et la mutualisation (M).

Cette politique qui n'induit pas forcément des économies immédiates, doit néanmoins permettre une optimisation de ces coûts et générer des gains annuels.

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

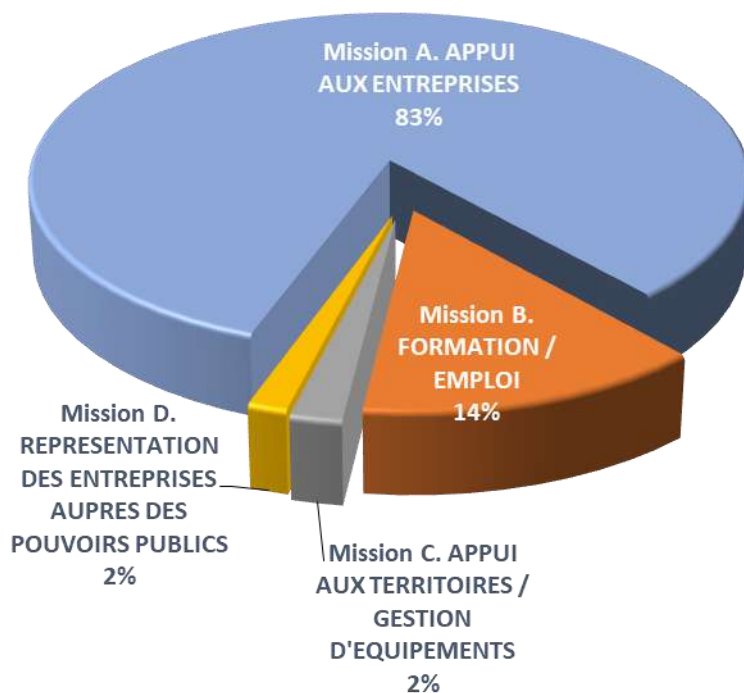
PROGRAMMES	Effectif en ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
E01 VIE INSTITUTIONNELLE	1,0		220	-220
E02 PILOTAGE GENERAL	2,6		295	-295
E04 COMMUNICATION	1,7		91	-91
E05 FINANCE GESTION	2,0		137	-137
E06 ACHATS MARCHES PUBLICS	0,5		29	-29
E07 RESSOURCES HUMAINES	1,1		61	-61
E09 SYST D'INFORMATION	0,8		141	-141
E10 GESTION IMMOBILIERE	1,3		227	-227
E11 MOYENS GENERAUX	1,2		84	-84
EZ OPERATIONS EXCEPTIONNELLES	0,2		19	-19
Sous-total Mission E	12,4		1 305	-1 305
Rappel Rectificatif 2021	12,1		1 355	-1 355

Allocation des ressources fiscales en fonction des missions

DONNEES SYNTHETIQUES par mission (extrait de la NORME 4.9)

PROGRAMMES	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
Mission A APPUI AUX ENTREPRISES	17,4	479	1 270	-791
Mission B FORMATION / EMPLOI	30,8	4 258	3 607	651
Mission C APPUI AUX TERRITOIRES / GESTION D'EQUIPEMENTS	0,3	69	31	39
Mission D REPRESENTATION DES ENTREPRISES AUPRES DES POUVOIRS PUBLICS	0,2		17	-17
Mission E FONCTIONS SUPPORT ET INSTITUTIONNELLES	12,4		1 305	-1 305
TOTAL	61,0	4 806	6 230	-1 424

Répartition des ressources par mission



Répartition de la TFC 2022

PROGRAMMES		TFC AFFECTEE en k€	taux Besoin en TFC *	taux dépendance **
A01	Formalités / CFE		0%	0%
A02	Création transmission reprise	266	18%	86%
A03	Développement international	40	3%	80%
A04	Innovation, numérique	334	23%	66%
A05	Développement durable / environnement	145	10%	64%
A06	Développement des réseaux et filières pour les entreprises	213	14%	76%
A07	Développement commercial, financement	91	6%	87%
A08	Information économique	134	9%	97%
B01	Apprentissage	100	7%	3%
B02	Formation initiale hors apprentissage	100	7%	43%
B05	Découverte - Orientation professionnelle		0%	0%
C01	Développement et aménagement du territoire	30	2%	100%
C05	Aéroports		0%	0%
D01	Mission consultative territoriale	23	2%	100%
BESOIN EN TFC		1 476	100%	
TFC PERCUE		1 432		
Variation en FR		-44		

(*) Taux Besoin en TFC = part de TFC nécessaire au programme

(**) % Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

Evolution de la TFC AFFECTEE en k€

PROGRAMME / LIBELLE	EXECUTE 2020	RECTIF 2021	PRIMITIF 2022	% P22 / R21	% P22 / E20
A01-Formalités / CFE	85	49		↓ -100%	↓ -100%
A02-Création transmission reprise	119	130	266	↑ +105%	↑ +123%
A03-Développement international	40	41	40	↓ -1%	↑ +0%
A04-Innovation, numérique	273	379	334	↓ -12%	↑ +22%
A05-Développement durable / environnement	57	111	145	↑ +31%	↑ +155%
A06-Développement des réseaux et filières pour les entreprises	175	170	213	↑ +25%	↑ +22%
A07-Développement commercial, financement	58	170	91	↓ -47%	↑ +56%
A08-Information économique	169	91	134	↑ +48%	↓ -21%
B01-Apprentissage	241	300	100	↓ -67%	↓ -58%
B02-Formation initiale hors apprentissage	114	120	100	↓ -17%	↓ -13%
C01-Développement et aménagement du territoire	6	7	30	↑ +318%	↑ +390%
D01-Mission consultative territoriale	11	12	23	↑ +96%	↑ +99%
TOTAL	1 349	1 578	1 476	↓ -6%	↑ +9%